



L'île aux enfants
PLOUARZEL

PROJET
SOCIAL et de
développement
durable

Janvier 2023

Table des matières

INTRODUCTION	1
I-SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	2
II- DONNEES CHIFFREES.....	4
III- LE TERRITOIRE.....	11
LES OFFRES D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE	11
IV- LA CRECHE DE PLOUARZEL	14
L'HISTORIQUE.....	14
LA GESTION.....	15
LE FONCTIONNEMENT	15
L'EQUIPE	15
L'IMPLICATION DES PARENTS.....	17
LES PARTENARIATS.....	18
IV- CHOIX ORGANISATIONNELS.....	23
La mixité sociale.....	23
L'égalité des chances.....	23
L'insertion professionnelle.....	24
L'amplitude horaire	24
Les différents accueils.....	24
L'accueil d'un public spécifique.....	25
Qualité de l'accueil.....	25
Le soutien à la parentalité	26
V – LA DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	28
VI- LES PERSPECTIVES	30
Les partenariats	30
Accompagnement à la parentalité	31
La participation des familles	31
CONCLUSION	32

INTRODUCTION

Selon le décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants :

*« Le projet d'établissement ou de service comprend [...] **un projet social et de développement durable** ». Ce projet précise les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans **son environnement social** et vis-à-vis de **ses partenaires extérieurs**. Il intègre les modalités de **participation des familles** à la vie de l'établissement ou du service et les actions de **soutien à la parentalité** proposées ».*

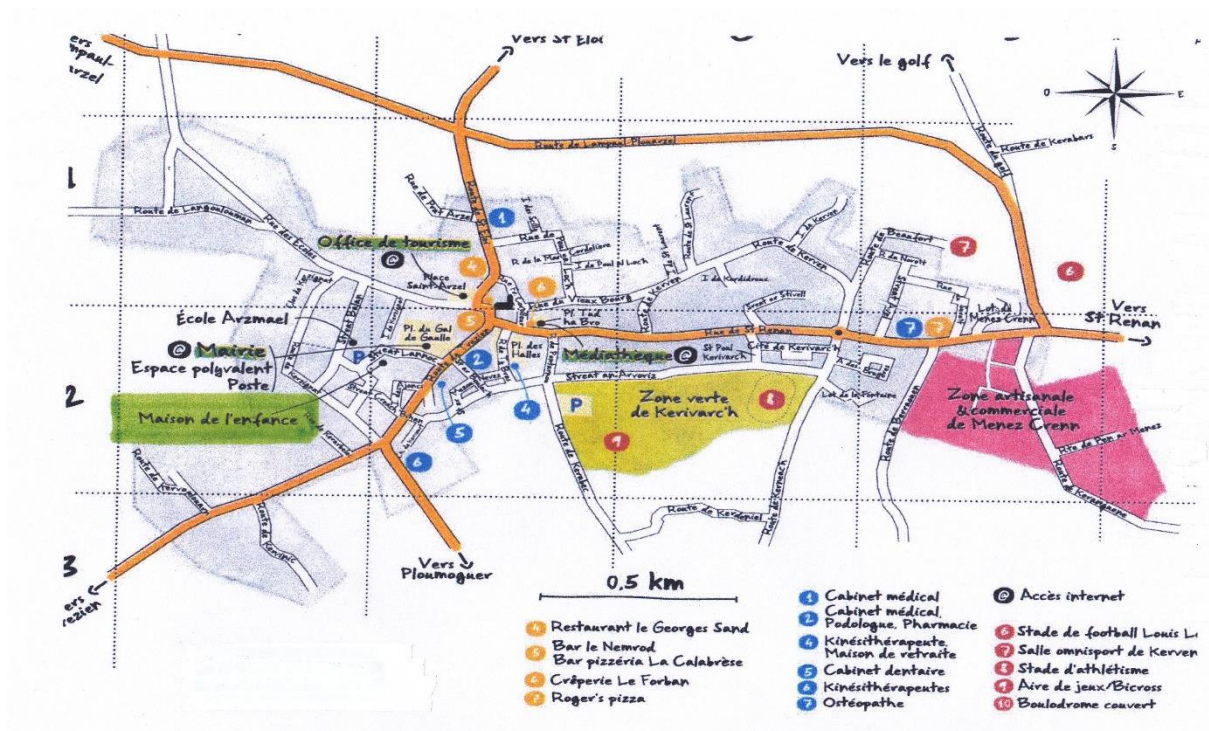
Ce projet permet de réfléchir à la dimension sociale de la structure en termes de mixité, d'intégration, et de prévention.

Une réflexion est menée pour permettre la conciliation de la vie familiale, professionnelle et sociale, notamment **pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle**, ainsi que les **familles monoparentales**.

Enfin, Il décrit comment l'établissement inscrit son activité dans une démarche en faveur du **développement durable**.

I-SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le multi-accueil est situé non loin du bourg de Plouarzel. A proximité se situe l'école privée Arzmaël, les locaux de l'association d'assistants maternels « les Bidourig », l'ALSH (l'accueil de Loisirs Sans Hébergement) et l'association « Familles Rurales ».



Les familles accueillies sont principalement habitantes de trois communes : Plouarzel, Lampaul-Plouarzel ou Ploumoguier.



La superficie totale de ces trois communes représente 85.70 km², Plouarzel ayant la superficie la plus importante avec 42.8 km² suivie de Ploumoguier avec 38.9 km² puis Lampaul-Plouarzel avec 4 km².

Cette dernière commune se distingue par une densité de population très forte : les habitants sont, en effet, répartis sur une superficie restreinte.

Plouarzel est une commune très étendue et représente près de la moitié de ce territoire (49,9%). Elle possède une grande façade océanique avec un nombre important de résidences secondaires (18.7% en 2018, source INSEE).

La part de l'agriculture ainsi que l'étendue des zones agricoles représentent un pourcentage conséquent à Plouarzel et à Ploumoguier.

Plouarzel se trouve à 25 km environ de Brest et 15 km environ de Plouzané et de nombreux parents travaillent à l'extérieur de la commune.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi et qui résident dans la commune en 2018 (chiffres INSEE)			
	Plouarzel	Lampaul- Plouarzel	Ploumoguier
Ensemble	1608	759	879
Travaillent dans la commune de résidence	356	88	216
Travaillent dans une commune autre que la commune de résidence	1252	671	664

II- DONNÉES CHIFFRÉES

La population est en augmentation depuis quelques années sur les trois communes.

	POPULATION			
	2008	2013	2019	Evolution
PLOUARZEL	3391	3713	3854	+13.65%
LAMPAUL- PLOUARZEL	2058	2080	2145	+4.23%
PLOUMOGUER	1919	1941	2119	+10.42%

(source INSEE)

On constate une légère baisse des naissances depuis 2017 pour Ploumoguier et une diminution plus conséquente pour Lampaul-Plouarzel, à l'inverse de Plouarzel qui connaît une hausse surtout entre 2019 et 2020.

	NAISSANCES				
	2017	2018	2019	2020	Evolution
PLOUARZEL	36	31	27	42	+16.7%
LAMPAUL- PLOUARZEL	25	19	17	14	-44%
PLOUMOGUER	22	24	22	17	-22.7%

(source INSEE)

NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS 5 ANS

PLOUARZEL			
	2015	2019	Evolution
Enfants de 0 à 2 ans inclus	101	86	-14.8%
Enfants de 3 à 5 ans inclus	138	119	-13.8%
LAMPAUL-PLOUARZEL			
	2015	2019	Evolution
Enfants de 0 à 2 ans inclus	61	52	-14.8%
Enfants de 3 à 5 ans inclus	72	51	-29.1%
PLOUMOGUER			
	2015	2019	Evolution
Enfants de 0 à 2 ans inclus	69	57	-17.4%
Enfants de 3 à 5 ans inclus	71	67	-5.6%

Source CAF

POPULATION PAR TRANCHE D'AGE

PLOUARZEL				
en %	2008	2013	2019	Evolution
0 -14 ans	24	22.8	19.6	-18.3%
15-29 ans	12.9	12.6	13.3	+3.1%
30-44 ans	22.9	20.3	17.7	-22.7%
45-59 ans	20.7	20.9	22.1	+6.8%
60-74 ans	13	17.1	20	+53.9%
LAMPAUL-PLOUARZEL				
0-14 ans	19.8	18.7	15.5	-21.7%
15-29 ans	10.1	9.6	12.4	+22.7%
30-44 ans	19.9	19.1	16.1	-19%
45-59 ans	21.4	18.7	19.4	-9.4%
60-74 ans	18.7	22.3	24.1	+28.9%
PLOUMOGUER				
0 -14 ans	22.6	23.1	21.7	-3.5%
15-29 ans	14.7	13.2	14	-4.8%
30-44 ans	23.1	21.6	19.2	-16.9%
45-59 ans	20.8	21.5	20.9	-0.5%
60-74 ans	11.5	12.6	17.3	-50.4%

Au niveau de l'âge de la population, la tranche 0-14 ans est en baisse depuis 2008 alors que la tranche des 60-74 ans est en hausse, ce qui s'explique par le phénomène du vieillissement de la population. Cette tranche est d'ailleurs majoritaire à Lampaul-Plouarzel.

Par contre, la population est jeune (-14 ans) à Ploumoguier.

NOMBRES DES MENAGES				
PLOUARZEL				
	2008	2013	2019	Evolution
Couple sans enfant	413	497	511	+23.73%
Couple avec enfant(s)	529	522	506	-4.35%
Familles monoparentales	64	100	138	+115.63%
PLOUMOGUER				
	2008	2013	2018	Evolution
Couple sans enfant	229	336	259	+13.1%
Couple avec enfant(s)	286	268	286	0%
Familles monoparentales	29	48	62	+113.79%
LAMPAUL-PLOUARZEL				
	2008	2013	2018	Evolution
Couple sans enfant	303	346	335	+10.56%
Couple avec enfant(s)	247	227	245	-0.81%
Familles monoparentales	52	40	60	+15.4%

(Données INSEE)

Au niveau des structures familiales dans le territoire, les familles monoparentales augmentent sur les trois communes depuis 2008.

L'HABITAT

On constate que les communes ont augmenté considérablement leur parc de logement, notamment à Plouarzel avec la création de nouveaux lotissements, des appartements, des logements sociaux, des logements adaptés pour personnes âgées et des locations avec accession à la propriété. 32 permis de construire ont été délivrés en 2021 à Plouarzel.

PLOUARZEL			
	2009	2019	Evolution
Ensemble	1355	1627	
Propriétaire	1110	1342	+20.9%
Locataire	228	270	+18.42%
Dont d'un logement HLM	56	115	+105.63%
Logé gratuitement	16	16	
LAMPAUL PLOUARZEL			
	2009	2019	Evolution
Ensemble	918	1020	
Propriétaire	786	874	+11.2%
Locataire	115	127	+10.43%
Dont d'un logement HLM	26	40	+53.85%
Logé gratuitement	17	19	
PLOUMOGUER			
	2009	2019	Evolution
Ensemble	791	883	
Propriétaire	616	718	+16.56%
Locataire	165	161	-2.42%
Dont d'un logement HLM	63	66	+4.76%
Logé gratuitement	9	5	

(source INSEE).

LES DONNEES SOCIALES

Le taux de chômage des 15–64 ans à Lampaul-Plouarzel est le plus élevé (11.3 % en 2018), 8% à Plouarzel et 8.7% à Ploumoguier (source INSEE). Les taux restent, tout de même bas par rapport au Finistère (12.1 % en 2018).

Le taux de pauvreté sur les 3 communes est faible par rapport au taux du Finistère (10.4% en 2019 et 5% à Plouarzel, par exemple).

DECOMPOSITION DES REVENUS DES MENAGES en 2019

	Plouarzel	Lampaul-Plouarzel	Ploumoguier	Finistère
Prestations sociales	4.2%	3.6%	4.5%	5.5%
<i>dont minima sociaux</i>	1.4%	1.2%	1.7%	2.4%

(source INSEE)

PART DES BAS REVENUS en 2019

	Plouarzel	Lampaul-Plouarzel	Ploumoguier	Pays d'Iroise
Part des allocataires CAF ayant un bas revenus	14.5%	12.8%	13.1%	16.1%

(source CAF)

Récapitulatif :

- *Augmentation de la population sur les trois communes entre 2008 et 2018 mais stable sur les dernières années.*
- *Augmentation des naissances sur Plouarzel et baisse sur les autres communes.*

- *La plupart des actifs travaille hors de la commune de résidence. Taux un peu moins élevé sur Ploumoguier qui s'explique par la part de l'agriculture dans les emplois (28.2% d'agriculteurs exploitants).*
- *Les déplacements se font principalement en voiture.*
- *Les enfants de moins de 5 ans sont en baisse sur les trois communes : l'augmentation est importante pour les plus de 60 ans (vieillesse de la population).*
- *La population reste tout de même jeune par rapport au Finistère.*
- *Explosion des familles monoparentales surtout pour Plouarzel et Ploumoguier.*
- *Augmentation des couples sans enfants (peut-être jeunes couples qui s'installent dans les nouveaux lotissements).*
- *Augmentation des logements HLM surtout sur Plouarzel et Lampaul-Plouarzel.*
- *Le taux de chômage et le taux de pauvreté sont élevés à Lampaul-Plouarzel mais plus bas pour les trois communes par rapport au Finistère.*
- *La part des ménages touchant les minimas sociaux et la part des allocataires à bas revenus sont moins élevées dans les trois communes que la part du Finistère ou du pays d'Iroise.*
- *L'écart entre le chômage des hommes et des femmes de 55 à 64 ans est très élevé en 2018 à Plouarzel.*
- *Les temps partiels concernent principalement les femmes dans les trois communes, le taux est plus élevé que dans le Finistère.*

III- LE TERRITOIRE

Les trois communes sont dotées d'une médiathèque, des commerces de proximité (boulangerie, boucherie, maraîcher, opticien, garage...), un supermarché ou des superettes.

Les trois communes sont bien pourvues au niveau médical et paramédical. Par exemple, Plouarzel a un pôle santé (médecins généralistes, sage-femme, orthophonistes, ostéopathe, psychologue...), et Ploumoguer une maison de la santé regroupant de nombreux professionnels de santé

De plus, des associations sur les trois communes proposent un large éventail d'activités sportives (foot, basket, handball, escalade...) et créatives : musique, danse, théâtre...pour les enfants et les adultes.

Des aires de jeux sont présentes sur les trois communes.

L'association Familles Rurales est responsable d'un Espace de Vie sociale avec des actions soutenant le lien social et l'économie sociale et familiale (ateliers de réparation, jardin partagé, boutique de vêtements de seconde main...).

Plouarzel dispose d'une « Maison France Services » pour accompagner les habitants dans leurs démarches : emploi, retraite, logement, énergie...Des accueils sur RDV sont également assurés par le CDAS, Familles Rurales, le CIDFF, la MGEN, les finances publiques, l'Action sociale des armées, ainsi que les services d'assistance sociale du Conseil Départemental.

Plouarzel possède une agence postale communale.

LES OFFRES D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE

- **Un multiaccueil** avec un agrément pour 49 enfants dont 6 places pour Lampaul-Plouarzel et 4 places pour Ploumoguer.
- **Une Maison des Assistants Maternels** à Plouarzel.

- **Des assistants maternels** sur les trois communes.

- **Un Relais Petite Enfance (à Locmaria-Plouzané)**

Il a pour rôle d'informer les parents sur les différents modes d'accueil présents, les conseille sur toutes les démarches administratives et les met en relation avec les assistantes maternelles agréées.

L'animatrice du RPAM informe également les assistants maternels sur leurs droits et leurs statuts, les met en relation avec les parents en recherche d'un mode d'accueil et anime les rencontres avec divers professionnels de la petite enfance.

- **Un Lieu d'Accueil Enfant Parent** géré par l'association Familles Rurales accueille de manière libre et sans inscription, des jeunes enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent...) pour un temps déterminé.

Il a comme rôle de :

- ✓ de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant
- ✓ d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels.
- ✓ lutter contre l'isolement ou le besoin de répit.

- **Des associations d'assistants maternels.**

Des assistants maternels de Lampaul-Plouarzel et Plouarzel sont regroupées au sein de l'association « les Bidourics » et ceux de Ploumoguier au sein de l'association « les Loupiots ». Les assistants maternels organisent des temps d'échanges et des actions communes comme des activités manuelles, des séances de motricité ou d'éveil musical en matinée dans un local adapté.

- **Des écoles** : chaque commune est pourvue d'une école publique et d'une école privée.

- **Une garderie périscolaire** (matin et soir avant et après l'école) située à la maison de l'enfance et à l'école de Trezien à Plouarzel proposée par l'association « Familles Rurales » pour les enfants scolarisés.
- **Un accueil périscolaire** à Lampaul-Plouarzel et à Ploumoguier pour les enfants scolarisés.
- **Un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)** pour les mercredis et les vacances scolaires pour les enfants de plus de 3 ans à la maison de l'enfance à Plouarzel.
- **Un accueil de loisirs « Cap Ados » pour les 12-17 ans** les mercredis après-midi et les vacances scolaires animé par l'Association Familles Rurales de Plouarzel.

Constat :

- *Le taux de couverture global de l'accueil des jeunes enfants en 2017 est élevé à Plouarzel par rapport au Finistère, par contre très bas à Lampaul-Plouarzel et Ploumoguier.*
- *A Ploumoguier et à Lampaul-Plouarzel, le nombre d'Assistantes Maternelles est peu élevé.*

IV- LA CRECHE DE PLOUARZEL

L'HISTORIQUE

Dès 1986, la commune de Plouarzel voit les effectifs des classes de son école publique diminuer. Une enquête auprès de la population montre que les jeunes parents font garder leurs enfants au plus près de leur lieu de travail, la commune ne proposant pas de lieu d'accueil adapté à la petite enfance.

Un groupe de travail est mis en place en 1990 pour poser les bases de fonctionnement d'une nouvelle structure : la Maison de l'Enfance.

La crèche "l'île aux enfants", gérée par l'association familles rurales, ouvre ses portes en septembre 1991, au sein de la maison de l'enfance, dans des locaux construits par le centre communal d'action sociale (CCAS). Le premier agrément permet l'accueil de 16 enfants et l'emploi de 2 salariés et 2 contrats aidés de l'état.

La demande en crèche est rapidement supérieure au nombre de lits offerts.

Des travaux d'agrandissement sont réalisés en 1992 avec la création de 3 pièces supplémentaires et un agrément pour 20 enfants, puis en 1998 la création d'une cuisine.

La structure se révélant à nouveau trop petite, le projet de construction d'une nouvelle crèche est envisagé en 2000.

A partir de 2002, débutent les travaux de construction du multi-accueil «L'île aux enfants» qui s'achèveront en 2003 avec 35 enfants accueillis et 14 salariés. L'accueil évolue progressivement jusqu'à atteindre 44 enfants et 18 salariés. Cette nouvelle structure ne sera plus gérée par l'Association Familles Rurales, mais par un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) en 2004.

Suite à une visite du service « accueil du jeune enfant » de la PMI en date du 03 octobre 2016, il a été préconisé un agrandissement de 72 m² pour pouvoir accueillir convenablement 44 enfants

Etant donné les demandes croissantes des familles pour le multiaccueil, le SPIC décide la construction d'une nouvelle crèche pour pouvoir accueillir 49 enfants et offrir un local de qualité aux familles respectant les normes actuelles et permettant de mettre en place le projet d'établissement.

LA GESTION

Le SPIC est composé d'un président qui est actuellement le maire de Plouarzel et un vice-président qui est l'adjointe enfance jeunesse de Plouarzel.

Les autres membres sont nommés par le conseil municipal sur proposition du maire. Depuis septembre 2017, des élus, des personnes représentant le CCAS et des parents en font également partie.

La directrice et l'adjointe de la crèche y participent ; les partenaires associés au SPIC et les représentants de la CAF et du conseil Général..., peuvent aussi être invités.

Le SPIC se réunit 2 à 3 fois par an, et prend des décisions relatives au financement de la crèche, à la gestion des ressources humaines et liées au fonctionnement de la structure.

LE FONCTIONNEMENT

Le multiaccueil accueille 49 enfants de 2 mois ½ à 6 ans par jour. Quatre places sont réservées pour des enfants de Ploumoguier et six pour Lampaul-Plouarzel.

La structure est ouverte de 7h à 19h du lundi au vendredi.

L'EQUIPE

Les enfants et leurs parents sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire :

- une directrice, infirmière puéricultrice
- une directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants
- deux éducateurs de jeunes enfants
- une infirmière
- une psychomotricienne
- des auxiliaires de puériculture
- des animatrices

Les agents de service effectuent la réception des repas en liaison chaude depuis la cuisine centrale, la mise en assiette, le service et l'entretien du linge, des locaux et du matériel.

Une entreprise externe s'occupe de l'entretien des sols.

Une secrétaire-comptable assure la facturation aux familles, reçoit les règlements et gère la comptabilité de la crèche.

Un médecin, référent santé et accueil inclusif intervient au sein du multi-accueil, et a comme rôle d'informer, de sensibiliser et de conseiller l'équipe sur la santé du jeune enfant. Il accompagne l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique, et réalise de la prévention auprès des familles.

Des intervenants extérieurs sont présents pour proposer des activités aux enfants : un éducateur sportif, deux intervenantes musicales, deux personnes de la bibliothèque qui viennent raconter des histoires.

Des apprenties (AP et EJE) et des stagiaires sont accueillis au sein de la structure.

L'IMPLICATION DES PARENTS

Certains parents sont membres du conseil d'exploitation du SPIC, et sont présents lors de réunions comme celle de la commission de la liste d'attente. Ils ont ainsi la possibilité de s'exprimer en tant que représentant des parents de la crèche.

Une adresse courriel est disponible pour que tous les parents puissent donner leurs avis, poser des questions, ou faire des suggestions. Seuls les parents membres du SPIC peuvent la consulter, et soumettre son contenu aux réunions du conseil d'exploitation du SPIC afin d'en discuter avec les autres membres présents.

Les parents sont sollicités lors de certaines sorties pour accompagner des enfants et partager un moment ensemble.

Une réunion « parents » est organisée au cours du second semestre avec des ateliers sur des thèmes qui concernent les parents (motricité, période d'opposition, la propreté...).

Un buffet est organisé avant les vacances de décembre pour permettre aux familles de se rencontrer et d'échanger avec l'équipe. La contribution des parents est demandée pour confectionner le buffet et aider à la préparation et au rangement de la salle.

Un blog est consultable par les parents. Il a comme rôle de leur donner des informations concernant le fonctionnement de la crèche, et de transmettre des dates d'évènements pouvant les intéresser (conférence, spectacle...)

Le blog est enrichi de photos donnant un aperçu de ce que vivent les enfants à la crèche.

Des sorties sont régulièrement proposées. Les parents sont sollicités pour accompagner et partager ce moment avec leurs enfants et les professionnels.

Cette sortie est programmée en équipe selon les projets en cours dans la structure (découverte de la ferme, visite d'une caserne des pompiers, promenade au parc...).

Elle permet également de découvrir l'environnement proche (sortie au poney club de la commune, par exemple) et de vivre une expérience ensemble hors de la crèche.

LES PARTENARIATS

- **les trois mairies** versent annuellement une subvention de fonctionnement à la

crèche. La direction de la crèche travaille étroitement avec les élus des mairies de Lampaul-Plouarzel et Ploumoguier dont les adjointes enfance jeunesse.

- **la mairie de Plouarzel** contribue au paiement des dépenses de fonctionnement (électricité, eau, téléphone...).

- **La CAF** est un important partenaire financier pour la crèche au niveau du fonctionnement et de l'investissement

Elle verse la prestation de service unique (PSU) qui est une aide au fonctionnement de la crèche et complète la participation des familles.

La CAF aide financièrement la crèche lors d'achats de matériel, de formation ou de mise en place de projets.

Une aide au fonctionnement supplémentaire, faisant partie de la PSU, est également versée lors de l'accueil d'enfants en situation d'handicap.

Enfin, elle est cosignataire de la convention territoriale globale définie comme :

« une démarche pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires. Ces services, définis d'après le diagnostic des besoins réalisé conjointement avec la Caf, couvrent la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement, la prise en compte du handicap... »

La démarche se déroule en trois étapes : le diagnostic du territoire, la conception d'un plan d'action et le suivi de ces actions.

- **L'ALSH.**

Des actions passerelles sont organisées le mercredi matin dans le but de faciliter l'intégration prochaine des enfants dans cette nouvelle structure.

Des enfants de la crèche se rendent auprès du groupe des petits de l'ALSH accompagnés d'un adulte de la crèche pour des temps de jeux libres en intérieur ou en extérieur. Ils ont ainsi la possibilité de découvrir les nouveaux locaux et les animateurs.

Les parents sont informés de la mise en place de cette action, ce qui permet de créer un espace de discussion autour des temps périscolaires et de l'entrée prochaine à l'école.

Des bilans avec le responsable de l'ALSH sont prévus annuellement afin de réajuster l'action passerelle.

- **L'association « Familles Rurales »** qui propose plusieurs lieux en faveur des familles :

- Lieu d'accueil enfants-parents pour être écouté, rassuré, échanger sans jugement.
- Un café parent pour leur permettre de discuter autour d'un café
- Un café poussette pour favoriser l'éveil et la socialisation des enfants avec la proposition d'une animation

La crèche peut être amenée à orienter les familles vers ces structures, et les informent des actions organisées par l'association (ty frip boutique, conférences, ateliers parents...).

- **Cap ados**

Un listing baby-sitter est mis en place par l'association Cap ados de Plouarzel. La crèche s'intègre dans ce projet. Elle reçoit les jeunes en stage sur des actes du quotidien réalisés auprès de jeunes enfants (faire un biberon, changer une couche, donner un repas...) et sur des notions de sécurité.

Le mini bus est fréquemment emprunté pour permettre d'effectuer des sorties (plage, spectacle, actions passerelles...).

- **Les écoles des trois communes**

Des actions passerelles sont proposées à l'école. Les enfants, prochainement scolarisés, se rendent une à deux matinées avec leur référent dans leurs futures classes de petite section de Plouarzel, Lampaul-Plouarzel et Ploumoguier. Ils participent à l'activité de la classe comme les autres enfants.

Leur référent est présent pour les accompagner, les rassurer et les aider à se sentir en confiance.

Des rencontres annuelles sont prévues avec les écoles qui ont participé à l'action passerelle afin de faire un bilan et de prévoir des réajustements si nécessaire.

Ce partenariat a comme objectifs pour les enfants et leurs parents:

- ✓ de les préparer à l'entrée à l'école
- ✓ de créer une continuité entre la crèche et l'école
- ✓ d'établir un premier contact avec l'école et l'instituteur
- ✓ de découvrir un nouvel environnement
- ✓ de créer un sentiment de sécurité pour une séparation en douceur
- ✓ de rassurer les parents et de les mettre en confiance
- ✓ de visualiser leur enfant comme élève
- ✓ d'avoir des réponses possibles à leurs questionnements sur l'école

- **Le centre départemental d'action sociale de Saint Renan**

Un travail en commun est réalisé avec la PMI pour le suivi de certains enfants et leur famille. Des solutions peuvent être trouvées ensemble face à certaines situations.

L'équipe de la crèche peut être amenée à orienter les familles vers ce service pour un accompagnement spécifique avec des professionnels du CDAS (infirmière puéricultrice, assistant social...).

Des professionnels peuvent être amenés à participer aux synthèses organisées par la PMI.

- **Les professionnels extérieurs à la structure** Lorsqu'un enfant est accompagné par des professionnels à l'extérieur de la crèche (éducateur, psychomotricien, psychologue...), des rencontres peuvent être mis en place afin d'échanger sur le suivi de l'enfant, et d'être en cohérence dans les pratiques

- **Le SAJE (service d'accueil du jeune enfant)** joue un rôle important au sein de la crèche. Il a comme fonction le suivi et le contrôle de la structure pour s'assurer de la conformité de l'établissement aux normes en vigueur.

Ce service peut être amené à accompagner l'équipe dans la mise en place de projets et dans l'amélioration de certaines pratiques éducatives.

- **Le relais petite enfance**

A plusieurs reprises dans l'année, le multiaccueil et le RPE échangent sur les offres d'accueil disponibles sur le territoire.

Le multiaccueil informe les parents des différentes activités organisées par le RPE en direction des familles (conférence-débat, ateliers de cuisine...)

La responsable du RPE est présente aux commissions « liste d'attente » afin d'échanger sur l'état de l'offre de l'accueil sur le territoire.

- **La MAM (Maison des Assistants Maternels) de Plouarzel**

Certains enfants de la MAM viennent à la crèche pour profiter de la salle consacrée aux jeux d'eau. Des activités sont également proposées au sein de la MAM.

- **La médiathèque de Plouarzel**

Deux intervenantes viennent une fois par mois raconter des histoires et chanter des chansons aux enfants.

Des sorties à la médiathèque sont mises en place une fois par semaine : des livres sont empruntés par la crèche. Les enfants participent également à des séances cinéma.

- **La résidence Ty Braz pour personnes âgées ou en perte d'autonomie de Plouarzel**

Des rencontres intergénérationnelles sont organisées à la résidence avec une animation musicale proposée par des professionnels de la crèche et des propositions motrices à partager (ballons, cerceaux...).

IV- CHOIX ORGANISATIONNELS

Face à l'étude du territoire réalisé dans le cadre du projet social, des choix organisationnels ont été définis par la direction de la crèche et certains membres du SPIC.

Ils répondent à des besoins observés, et permettent ainsi de pouvoir satisfaire au mieux les demandes des familles sur les trois communes.

La mixité sociale

La crèche a comme objectif d'accueillir un public hétéroclite créant ainsi de la mixité sociale. Même si le taux de chômage et de pauvreté reste moins élevé que dans le Finistère, la politique d'urbanisme des trois communes tend à la construction de logements sociaux ou d'accession à la propriété accueillant principalement des ménages à bas revenus.

L'attribution des places est anonyme et se réalise en commission avec la présence de parents, de membres du SPIC et de la direction.

Elle se fait de manière équitable par un système de points et de critères : le critère le plus important est la date de dépôt du dossier (1 point tous les 15 jours).

Des points supplémentaires sont attribués selon les revenus (7 tranches) dans l'objectif de créer une mixité sociale.

Les dossiers d'enfants en situation d'handicap et les familles suivies par une institution telle la PMI sont traités en priorité.

L'égalité des chances

La crèche veut permettre à toutes les familles d'avoir une chance, peu importe leurs situations, de bénéficier d'une place en crèche et d'un accueil de qualité. La crèche ne doit pas seulement être un mode de garde. Elle doit être aussi un lieu d'éducation avec comme objectif le développement et l'éveil de tous les enfants, sans tenir compte des caractéristiques de la famille.

Il est important de soutenir les parents en leur proposant des conseils et en les orientant vers d'autres professionnels si besoin.

La présence d'un médecin de crèche (RSAI), d'une infirmière puéricultrice, d'une infirmière et d'une psychomotricienne permet de réaliser des actions de prévention.

L'insertion professionnelle

La crèche accueille indifféremment des parents qui travaillent ou qui sont à la recherche d'un emploi. Cela permet à ces derniers de pouvoir réfléchir à leur projet professionnel et engager des démarches d'insertion.

L'amplitude horaire

L'amplitude horaires est large (7h-19h) et permet aux familles de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. La plupart des parents travaillent à l'extérieur de leur commune, et ces horaires leur permettent de faire garder leur enfant tout en travaillant hors de leur commune de résidence.

Les différents accueils

Différents accueils sont proposés aux familles pour répondre aux besoins de toutes les familles :

- Les accueils réguliers contractualisés pour les parents qui travaillent ou qui sont à la recherche d'un emploi.

- Les accueils occasionnels principalement pour des familles dont au moins un parent ne travaille pas et aussi en complément d'un autre mode de garde.

L'étude du territoire a montré l'explosion du nombre de familles monoparentales et une part élevée de femmes à temps partiel surtout à Plouarzel. Ce type d'accueil permet au parent de

sortir de l'isolement dans le cas par exemple de familles monoparentales, de pouvoir bénéficier de soutien de la part d'une équipe pluridisciplinaire (conseils éducatifs, au niveau de la santé ou de l'alimentation), de rencontrer d'autres parents...

Certains parents choisissent également ce type d'accueil pour permettre à leurs enfants de bénéficier d'une première approche de la socialisation et de les préparer pour l'école.

- Certains accueils réguliers ne sont pas contractualisés, ce qui permet une certaine flexibilité et d'être au plus près du besoin réel de garde demandé par le parent.

Les parents travaillant en horaires atypiques (infirmier, aide-soignant, sage-femme...) sont concernés et adaptent les heures de présence de l'enfant avec leurs horaires de travail.

- Des accueils périscolaires pour les enfants scolarisés de moins de 3 ans qui viennent à la crèche durant les vacances scolaires.

L'accueil d'un public spécifique

Brest est un bassin d'emploi notamment la marine nationale. Depuis 2003, une convention a été signée entre le service de l'action sociale des armées et la crèche. Cette convention est renouvelée à partir de septembre 2023 pour 2 à 5 berceaux réservés aux familles relevant du ministère des armées.

Qualité de l'accueil

Chaque parent doit pouvoir bénéficier d'une qualité dans l'accueil et l'accompagnement de son enfant.

C'est pourquoi, les professionnels choisissent des objectifs à mettre en place durant l'année lors des entretiens annuels.

Des formations sont proposées aux professionnels afin de pouvoir évoluer au niveau professionnel et mettre en place des projets.

Par exemple, deux professionnelles ont participé à une formation « comment accueillir les pleurs du tout-petit » suite à un questionnaire qu'elles avaient pu avoir.

Des formations collectives sont également proposées : la communication gestuelle, le portage, les transmissions...afin de faire évoluer le projet éducatif et d'harmoniser les pratiques.

Des réunions d'équipe sont organisées mensuellement pour échanger des informations, améliorer et faire évoluer les pratiques professionnelles.

Afin d'harmoniser les pratiques, le projet éducatif est constamment retravaillé en équipe.

Le soutien à la parentalité

Un espace multifonctions avec un canapé, une table basse, des jeux...est proposé aux familles. Cet espace a été notamment conçu pour permettre aux parents de rencontrer et d'échanger avec des professionnels.

Dans certaines situations, les professionnels de la crèche peuvent être amenés à orienter des parents vers la puéricultrice de secteur du centre départemental d'action social afin d'instaurer un suivi de leur enfant au niveau médical et pédagogique.

Un blog a été mis en place pour permettre aux parents de se tenir au courant des informations concernant la petite enfance et d'être en lien avec la vie de la crèche.

Des informations utiles notamment dans le domaine de la prévention sont disponibles pour les parents dans le hall d'entrée de la crèche.

Comme dit précédemment, une réunion « parents » est organisée en septembre permettant de prendre du temps pour échanger, et répondre à leurs questions.

Des thèmes sont proposés afin de les sensibiliser à certaines pratiques, et des les accompagner dans leur rôle de parent.

Une fête de fin d'année permet aux parents de se rencontrer et d'échanger avec l'équipe dans un cadre moins formel.

Ils ont aussi la possibilité de partager un atelier avec leur enfant et découvrir de nouvelles activités à faire à la maison (parcours moteur, transvasement, dessin...).

Des projets peuvent être proposés ponctuellement suite à des besoins observés ou des échanges avec les familles.

Une soirée « papa » a été proposé par l'éducateur de jeunes enfants pour répondre aux questionnements spécifiques liés à leur rôle de père.

V - LA DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Le bâtiment de la crèche est labélisé « énergie positive » et a été construit principalement avec des matériaux biosourcés comme le bois.
- Un produit désinfectant écologique est utilisé par le personnel. Il est fabriqué avec des produits naturels (vinaigre blanc et savon noir), moins polluant, et générant moins de déchets plastiques.
- Les lingettes pour enfants sont lavables et réutilisables. Elles sont confectionnées par une entreprise locale.
- Les déchets sont triés dans une poubelle jaune pour les emballages et les papiers et une poubelle bleue pour les ordures ménagères. Le verre est également trié.
Les agents techniques emmènent les autres déchets (cartons, piles, encombrants ...) en déchetterie.
- Les biberons et la vaisselle sont en verre trempé.
- Pour réduire les déchets plastiques, les enfants boivent l'eau du robinet (loi Egalim) : seuls les biberons sont confectionnés avec de l'eau en bouteille.
- L'équipe de la crèche a mis en place un projet « nature » afin d'éveiller les enfants à la nature, et de les sensibiliser à l'importance du vivant. Un potager a permis de faire pousser quelques fruits légumes et aromatiques.

- La crèche participe à la collecte de jouets pour l'association « Ty jouets ». Cette association les trie, les répare, les complète...pour les revendre. Les familles peuvent acheter des jouets de seconde main, et ainsi réduire la production de déchets.
- Loi EGALIM

La loi du 30 octobre 2018 portant sur l'agriculture et l'alimentation, dite « EGAlim », prévoit un ensemble de mesures pour favoriser l'accès de tous à une alimentation plus saine, sûre et durable.

Un travail est réalisé avec la cuisine centrale afin de mettre en place certaines mesures : les produits proposés aux enfants sont pour 50% issus de produits durables et de qualité et 20% de produits biologiques.

Les parents sont informés par l'affichage des menus précisant les différents labels (label rouge, agriculture biologique, AOC...).

De plus, une demande d'aide financière a été réalisée auprès de la CAF afin d'acquérir de la vaisselle en verre trempé.

VI- LES PERSPECTIVES

Les partenariats

Les partenariats existants sont maintenus voire renforcés.

Il est envisagé de travailler avec de nouveaux partenaires comme l'association « Familles Rurales ».

L'association a comme objectif de mettre en place des projets dont leurs finalités peuvent rejoindre celles de la crèche : créer du lien social, soutenir les parents, créer du lien intergénérationnel...

Le multiaccueil souhaite accroître le partenariat avec les assistants maternels par le biais du RPAM, la MAM et des associations d'Assistants Maternels.

Les enfants pourront dans l'avenir fréquenter également la médiathèque de Lampaul-Plouarzel et Ploumoguier.

La crèche souhaite se rapprocher du service de vie locale de Ploumoguier afin de mettre en place des projets en commun.

Une réflexion s'est amorcée avec certains membres du SPIC pour envisager des rencontres régulières entre acteurs de la petite enfance afin de coordonner les actions à destination des familles et faciliter l'échange d'informations concernant les jeunes enfants (conférences, ateliers, animations...).

Ces échanges permettraient également d'avoir une vision des besoins sur le territoire afin d'y répondre au mieux par la mise en place de projets.

La mise en place d'une semaine de la petite enfance est envisagée.

Accompagnement à la parentalité

L'accompagnement à la parentalité va être renforcé.

Des formations pourront être proposées aux parents, animées par des intervenants extérieurs ou par des professionnels de la crèche.

Un projet est envisagé avec les parents avec comme objectif d'animer des actions de sensibilisation sur l'alimentation.

L'organisation de conférences sur des thèmes concernant les parents et leur enfant est également en réflexion.

La participation des familles

La crèche a comme souhait de faire participer les parents à la vie de la structure. Il est ainsi possible de demander aux parents, s'ils ont des compétences dans des domaines, pouvant permettre la mise en place d'activités.

Les parents musiciens pourront être sollicités pour animer des activités musicales ou animer un goûter comme celui de fin d'année.

Des parents cuisiniers pourront, par exemple, proposer une activité « confection de gâteaux ».

Certains parents pourront également accompagner les sorties.

CONCLUSION

Répondre au mieux aux besoins des familles sur le territoire est un des enjeux de la crèche, et implique une constante évolution dans son organisation et dans ses choix éducatifs et sociaux.

Le projet social permet de mener une réflexion approfondie sur la place de la crèche dans son environnement politique, social et partenarial afin de proposer une cohérence et une harmonisation de l'accueil des jeunes enfants.

Ce projet est donc évolutif et doit être source d'ouverture et de dynamisme.